

MASTER EN SCIENCES SOCIALES (MA ScS)

Pilier principal Psychologie et éducation		90 ECTS			
30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier, 30 ECTS mémoire		ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>					
PILIER PSYCHOLOGIE ET EDUCATION		30			
Cours obligatoires (6 ECTS)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (A) en psychologie et éducation</i>	4	A et P	1	EX.E4H
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (B) en psychologie et éducation</i>	2	A ou P	1	EX.O20'
Séminaires d'accompagnement du travail de mémoire et des stages (oblig.) (6 ECTS)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire I de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire II de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire III de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	EX.O20'
Cours thématiques I (6 à 18 ECTS)					
J.-F. Perret	<i>Cours thématique I: Evaluation des dispositifs et des élèves</i>	4	A	2	éval.int.
Profs PSYED	<i>Cours thématique I : Autre(s) cours thématique(s)I PSYED, à choix, si au programme (voir le guide annuel)</i>				
Cours thématiques II (max. 12 ECTS)					
Profs PSYED+MAPS	<i>Enseignements du tronc commun en psychologie et éducation (voir le guide annuel)</i>				
Enseignants PSYED	<i>Travail personnel en lien avec un cours spécialisé du BA selon liste</i>	4 à 6	P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Terrain et tutorat (éventuellement en lien avec le mémoire)</i>	4	A ou P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Lectures ou travaux dirigés (réservé à des situations particulières)</i>	1 à 5	A ou P	-	éval.int.
MEMOIRE		30			
(voir note 1)					
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'étude du tronc commun)		30 C			
L'étudiant-e complète son tronc commun de manière à obtenir au total: <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions" ○ 10 ECTS en "méthodes" ○ 5 ECTS en "séminaires interdisciplinaires" 					
Total 1ère et 2ème année		90 C			

Pilier principal Psychologie et éducation		60 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier, 30 ECTS du mémoire		Crédits	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>					
PILIER PRINCIPAL PSYCHOLOGIE ET EDUCATION		20			
Cours obligatoires (6 crédits)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (A) en psychologie et éducation</i>	4	A et P	1	EX.E4H
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (B) en psychologie et éducation</i>	2	A ou P	1	EX.O20'
Séminaires d'accompagnement du travail de mémoire et des stages (oblig.) (6 ECTS)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire I de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire II de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire III de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	EX.O20'
Cours thématiques I (4 à 8 ECTS)					
J.-F. Perret	<i>Evaluation des dispositifs et des élèves</i>	4	P	2	éval.int.
Profs PSYED	<i>Autre(s) cours thématique(s) I PSYED, à choix, si au programme (voir le guide annuel)</i>				selon ens.
Cours thématiques II (max. 4 ECTS)					
Profs PSYED+MAPS	<i>Enseignements du tronc commun en psychologie et éducation (voir le guide annuel)</i>				
Enseignants PSYED	<i>Travail personnel en lien avec un cours spécialisé du BA selon liste</i>	4 à 6	P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Terrain et tutorat (éventuellement en lien avec le mémoire)</i>	4	A ou P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Lectures ou travaux dirigés (réservé à des situations particulières)</i>	1 à 5	A ou P	-	éval.int.
MEMOIRE		30			
(voir note 1)					
TRONC COMMUN (cf. plan d'étude du tronc commun)		10			
<i>10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires</i>		10			
Total 1^{ère} et 2^{ème} année		60			

Pilier secondaire Psychologie et éducation		30 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation		ECTS	Semestr e (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} et 2^{ème} année</i>					
Pilier PSYCHOLOGIE ET EDUCATION		20			
Cours obligatoires (6 ECTS)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (A) en psychologie et éducation</i>	4	A et P	1	EX.E4H
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Perspectives (B) en psychologie et éducation</i>	2	A ou P	1	EX. Oral (20 mn)
Séminaires (oblig.) (4 ECTS)					
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire I de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Iannaccone Perret-Clermont, Zittoun	<i>Séminaire II de recherche en psychologie & éducation</i>	2	A ou P	2	éval.int.
Cours thématiques I (4 à 8 ECTS)					
J.-F. Perret	<i>Evaluation des dispositifs et des élèves</i>	4	P	2	éval.int.
Profs PSYED	<i>Autre(s) cours thématique(s) I PSYED, à choix, si au programme (voir le guide annuel)</i>				
Cours thématiques II (max. 6 ECTS)					
Profs PSYED+MAPS	<i>Enseignements du tronc commun en psychologie et éducation (voir le guide annuel)</i>				
Enseignants PSYED	<i>Travail personnel en lien avec un cours spécialisé du BA selon liste</i>	4 à 6	P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Terrain et tutorat (éventuellement en lien avec le mémoire)</i>	4	A ou P	1	éval.int.
Enseignants PSYED	<i>Lectures ou travaux dirigés (réservé à des situations particulières)</i>	1 à 5	A ou P	-	éval.int.
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)		10			
<i>10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires</i>		10			
Total 1^{ère} et 2^{ème} année		30			

Remarques générales sur le master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- D'entente avec le ou la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.

- Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage
- Crédits libres orientés: il est possible de faire valoriser un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse (ainsi que dans l'IUKB (Master en tourisme: <http://www.iukb.ch/?id=222>). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2^{ème} semestre du MA.